



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

alcoolémie

Question écrite n° 123201

## Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat chargé des transports sur le développement des éthylotests qui apparaît comme une bonne réponse au niveau de la lutte contre les effets de l'alcool. À l'heure actuelle, seuls sont référencés et homologués les éthylotests avec ballon alors même qu'il existe des éthylotests chimiques sans ballon qui ont fait preuve d'efficacité. Il lui serait agréable de connaître les raisons du développement de l'un par rapport à l'autre et la possibilité d'une normalisation NF sur les éthylotests chimiques sans ballon.

## Données clés

**Auteur :** [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

**Circonscription :** Lozère (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 123201

**Rubrique :** Sécurité routière

**Ministère interrogé :** transports

**Ministère attributaire :** transports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 29 mai 2007, page 4688